



Ref : CA2019/29

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 MAI 2019

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE DON

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 17 mai 2019 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

*Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-3-IV et R.719-80,
Vu le code général de la propriété des personnes publiques, et notamment son article L.1121-2,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

➤ *Après en avoir délibéré,*

➡ **APPROUVE le don du groupe Videlot SAS / Etablissements Duclot d'un montant de 300 000€ et la convention de financement afférente.**

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 17 mai 2019.

Nombre de membres présents	13
Nombre de membres représentés	14
Nombre de suffrages exprimés	27
Nombre de votes pour	27
Nombre de votes contre	0

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 10/07/2019

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 04/06/2019